



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Pour-que-la-gauche-soit-efficace>

Pour que la gauche soit efficace

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 795 - décembre 1981 -

Date de mise en ligne : mardi 25 novembre 2008

Date de parution : décembre 1981

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

LA d  marche vacillante du gouvernement socialiste ne doit ni nous surprendre ni nous d  courager. Nous savons depuis longtemps que les responsables tant socialistes que communistes n'ont pas accompli l'effort de r  flexion qu'imposent logiquement   tous candidats au gouvernement de son pays, les probl  mes politico  conomiques auxquels ils seront confront  s. Nous n'avons jamais cess   de r  p  ter que c'est avant l'accession au pouvoir politique qu'il convient d'  tudier ces probl  mes afin d'  tre pr  ts   les r  soudre. Les ouvrages, si lucides et si pertinents, de Jacques Duboin, nos livres et nos brochures, toujours envoy  s gracieusement aux responsables de la Gauche, tant politique que syndicale, n'ont rencontr   que leur m  prisante indiff  rence.

Les dirigeants socialistes ou communistes ne seront instruits que par leurs propres exp  riences et par... leurs   checs. Nous devons nous pr  parer   les aider, le moment venu,   surmonter leurs d  ficiences.

Pour les actuels responsables politiques et syndicaux, tout expos   d'ensemble, en vue d'  largir leurs horizons sociologiques, serait vain. Ils ne sont accessibles qu'au niveau des techniques. Il faut donc leur faire comprendre qu'il existe des techniques particuli  res pour r  soudre les probl  mes pos  s, notamment par le ch  mage et l'inflation, ces deux maux dominants de la p  riode pr  sente.

LE CHOMAGE

Une majorit   de Fran  sais comprend maintenant que le d  veloppement des sciences et des techniques   limine - et   liminera de plus en plus - le travail humain. Mais elle ne comprend pas encore que le partage de ce travail entre tous les hommes et toutes les femmes qui ont besoin d'un salaire pour vivre... ou pour survivre, demeurera une vue de l'esprit tant que les entreprises resteront soumises aux exigences de la rentabilit  . La modernisation des techniques de production, de distribution, des travaux de bureau est pr  f  r  e   l'embauche puisqu'elle permet de r  duire les d  penses de main-d'oeuvre et d'  largir la marge des profits. L'embauche ne sera, de plus en plus, pratiqu  e que par les petites entreprises qui ne disposent pas des moyens financiers n  cessaires   leur modernisation. Or le nombre de ces entreprises ne cessera pas de se r  duire d'ann  e en ann  e par manque de comp  titivit  .

La remise en selle de la soci  t   fran  saise exige une adaptation de ses institutions   conomiques et sociales au d  veloppement de la technique. Dans son num  ro du 10 septembre, le journal « VSD »   crit que le pr  sident Fran  ois Mitterrand « s'impatiente de ne pas trouver autour de lui, les traits d'ima-gination et d'audace esp  r  s ». Si Fran  ois Mitterrand avait pris connaissance de seulement quelques-uns des ouvrages que nous lui avons envoy  s, il serait maintenant en mesure d'orienter l'imagination et l'audace de ses ministres...

Le gouvernement socialiste a d  clar   d'  s sa constitution qu'il donnerait la priorit     la lutte contre le ch  mage. Or,   ce jour, la priorit   n'a   t   donn  e qu'au probl  me de la d  centralisation,   celui de la peine de mort et   la mise en route de cinq nationalisations... qui resteront soumises aux exigences de la rentabilit  . Ce qui montre que ce gouvernement s'imagine qu'une gestion diff  rente de la soci  t   capitaliste parviendra   r  soudre peu   peu le probl  me du ch  mage et celui de l'inflation.

Esp  rons que les r  sultats de cette exp  rience lui ouvriront assez rapidement les yeux pour qu'ils ne perdent pas compl  tement la confiance populaire qui l'a port   au pouvoir, et pour qu'il devienne attentif   nos propositions.

LA TECHNIQUE QUI S'IMPOSE

Lorsqu'un gouvernement capitaliste institua les Caisses d'Allocations Familiales qui prirent en charge,   partir du deuxi  me enfant, le suppl  ment de revenu n  cessaire aux familles, la grande majorit   des entreprises approuva cette nouvelle institution et accepta de la financer par une taxe proportionnelle aux

salaires versés. Il s'agissait pourtant d'une mesure tout à fait contraire au « libéralisme économique » dont le patronat se réclame habituellement, puisqu'elle socialisait une partie des revenus.

L'actuelle désagrégation du salariat, en tant qu'institution, élargit sensiblement cette socialisation puisque les pouvoirs publics doivent prendre en charge des, indemnités de chômage de plus en plus lourdes pour la collectivité française.

Nous devons prendre conscience que l'évolution des sociétés modernes impose une socialisation croissante des revenus. Une nouvelle organisation de ces sociétés devient indispensable pour assurer, entre tous les membres de la communauté nationale, une répartition équitable de la production. Le partage du travail entre tous les actifs ne sera possible qu'après la socialisation de l'ensemble des revenus.

Qu'en résultera-t-il pour les entreprises, leurs cadres et leurs salariés ? Les lignes ci-après, extraites de « Rareté et Abondance », l'un des derniers livres importants que nous devons à Jacques Duboin, éclaircissent ce problème : (1)

« Les établissements ne sont pas assujettis à l'équilibre comptable. Ne payant ni appointements, ni salaires, ni les fournitures qui leur sont nécessaires, ils ne peuvent établir de prix de revient, ce qui importe peu puisqu'ils n'ont pas de bénéfices à réaliser. Ils tiennent donc la comptabilité des matières employées et des temps de travail afin de permettre le contrôle de la fabrication ; ils régulent par des écritures et au moyen de bons matières les opérations qu'ils traitent entre eux pour l'exécution de leur programme de production. Ce n'est qu'au stade de la distribution des biens de consommation que ceux-ci sont appréciés en monnaie, conformément aux décisions du plan... ».

La socialisation des revenus implique leur distribution par les pouvoirs publics sous le contrôle d'un peuple devenu souverain. Elle permet le partage du travail et la répartition des fonctions.

Dans une étude qui demanda plus d'une année de réflexion à une commission composée de dix-sept militants, disciples de Jacques Duboin, les directives générales de celui-ci furent reprises et exprimées en projets de loi. Il en résulte l'addition, en 1975, d'une brochure intitulée « Le peuple au pouvoir ». Elle fut diffusée à plus de 60 000 exemplaires.

Cette étude a consacré un chapitre important à l'organisation politique afin que celle-ci permette une authentique souveraineté populaire par l'organisation d'un contrôle permanent des représentants du peuple, tant à l'échelon régional qu'à l'échelon national.

L'AUTONOMIE MONÉTAIRE CONDITION DE LA MAÎTRISE DES PRIX ET DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

La socialisation du système financier et sa dissociation des activités économiques et sociales permet à la collectivité nationale de planifier et de contrôler ces activités. Elle permet aussi l'établissement de prix nationaux correspondant au pouvoir d'achat des revenus distribués.

Elle permet aussi - et c'est primordial - d'assurer l'indépendance monétaire de la nation. La monnaie française devient strictement intérieure. Le Franc n'a plus besoin d'être défendu contre les pressions et les spéculations extérieures. Les exportations et les importations sont réglées dans la monnaie du pays partenaire ou dans toute autre devise étrangère de son choix. Le contrat et la compensation économiques deviennent le règle des relations extérieures.

Il faut que la Gauche comprenne qu'il est vain de discuter la perte de vue avec un patronat dont la grande majorité lui est politiquement hostile. Elle ne peut que s'appuyer sur les travailleurs et l'ensemble des démocrates qui l'ont portée au pouvoir.

La suppression du chômage et de l'inflation exige une transformation des institutions actuelles. Elle ne sera pas réalisable sans lutte.

(1) Cf. Œditions OCIA, 1945, p. 413